



MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

07-07-2017-11

Date de convocation le 03/04/2017

Nombre de conseillers en exercice : 14
Présents : 11
Procuration : 2
Votants : 13

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 07 juillet 2017

Le sept juillet deux mil dix sept à dix-huit heures quinze, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse), sous la présidence de M. Jacques CLAVÉ, Maire.

Etaient présents : Mmes BAZIARD, ETCHART, PALIS, POLHER, PÉAN, et ainsi que MM.CAMDESSUS, CLAVÉ, DUCOS-DUCQ, HILLOOU, LACOSTE-PEDELABORDE et LETARGUA.

Pouvoirs : Mme LOQUET a donné pouvoir à M. CAMDESSUS.
Mr SALEFRANQUE a donné pouvoir à Mme PÉAN.

Absente : Mme BERT

Secrétaire de séance élu : M. HILLOOU

OBJET : REINFORMATISATION DE LA BIBLIOTHEQUE DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Monsieur le Maire explique que dans le cadre des activités de la bibliothèque et de son fonctionnement au sein du pôle lecture de la Communauté de Communes Lacq Orthez le changement du matériel informatique est nécessaire.

Pour assurer le bon fonctionnement du logiciel de bibliothèques du réseau, les pré-requis techniques auxquels le matériel devait répondre n'étaient pas respectés.

La collectivité a donc inscrit au budget 2017, le changement d'un poste informatique à la bibliothèque.

Les bibliothèques, qui sont dans un réseau et qui proposent au minimum 4 h d'ouverture au public peuvent solliciter les subventions du département. La bibliothèque de Mont respectant ses critères peut solliciter cette aide.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

SOLLICITE le conseil départemental pour une subvention pour la ré informatisation de la bibliothèque

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,



Jacques CLAVÉ